

Avril 2019

# Rapport annuel 2018

Association suisse de chauffage à distance



Source: OFEN

## Contenu

1. Avant-propos - début du tournant énergétique et de la transition thermique?	3
2. Comité et direction	4
3. Membres	5
4. Lobbying politique	6
5. Relations publiques	7
6. Manifestations / formations continues et perfectionnement	8
7. Technique, exploitation et projets	10
8. Statistiques sur le chauffage à distance	11
9. Finances	13
10. Perspectives 2019	13
11. Remerciements	14

## 1. Avant-propos - début du tournant énergétique et de la transition thermique?

Avec l'adoption de la révision de la loi sur l'énergie par le peuple en mai 2017 et la ratification de l'Accord de Paris par le Parlement, d'importantes décisions ont été prises en 2017 dans le domaine de la politique énergétique et climatique. Ces décisions définissent l'orientation de l'avenir de l'approvisionnement énergétique et de la politique climatique. D'ici 2030, la Suisse doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 50% par rapport à l'année de référence 1990 (53,7 millions de tonnes d'équivalents de CO<sub>2</sub>). Fin 2015, ces émissions étaient de 48,1 millions, ce qui signifie une diminution d'env. 10% comparé à l'année de référence. Les défis, qui devront être relevés au cours des dix prochaines années, sont importants.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2017, le Conseil fédéral a adopté le message relatif à la révision totale de la loi sur le CO<sub>2</sub> pour la période 2021-2030 à l'intention du Parlement. Dans ce document, le Conseil fédéral définit avec quels instruments il envisage de réduire d'au moins 30% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 en Suisse dans les domaines du transport, du bâtiment et de l'industrie. Au cours de la même période, 20% au plus des réductions de gaz à effet de serre devraient être obtenues par des mesures réalisées à l'étranger. Le projet a été discuté au cours de l'année 2018 au sein du Conseil national. L'ASCAD s'est également impliquée dans la discussion politique en déposant une intervention qui prévoit d'utiliser des fonds provenant de la taxe sur le CO<sub>2</sub> pour construire des réseaux de chauffage à distance alimentés par des énergies renouvelables et des rejets de chaleur. Après le rejet du projet par le Conseil national en votation finale, le débat a repris du début en 2019 au sein du Conseil des États. Le moulin législatif tourne donc plutôt au ralenti en ce moment.

En décembre 2018, le Conseil fédéral a présenté au Parlement pour examen la loi sur l'aménagement du territoire partiellement révisée, dont l'objectif est notamment de réglementer la répartition des tâches entre la Confédération et le canton pour ce qui est de l'utilisation des énergies renouvelables.

Ces dispositions influenceront de manière déterminante l'avenir du chauffage à distance. L'ASCAD s'engage à ce que le chauffage à distance obtienne de meilleures conditions-cadres dans le futur.

Comme le montrent les résultats sans équivoque des votations organisées dans les villes de Zurich et de Saint-Gall avec plus de 80% de votes favorables aux projets d'extension du chauffage à distance, le chauffage à distance jouit d'une forte crédibilité dans la population, une crédibilité qu'il convient de préserver et même de renforcer.

## 2. Comité et direction

### 2.1 Comité

Le comité s'est réuni cinq fois en 2018. Sa composition était la suivante:

Thierry Burkart, conseiller national, président  
Pierre Papaux, vice-président  
René Bachmann, Fahrer AG  
Patrick Dewarrat, RWB SA, depuis le 26 avril 2018  
Bernhard Guhl, conseiller national, Siemens AG  
Bruno Hüppi, ERZ Fernwärme, depuis le 26 avril 2018  
Hans Killer, ancien conseiller national, Fernwärme Siggenthal AG  
Joachim Ködel, Haute école de Lucerne / Gruner Gruneko AG  
Mathieu Moggi, Aziende Industriali di Lugano (AIL), depuis le 26 avril 2018  
Martin Rigaud, Brugg Rohrsysteme AG, depuis le 26 avril 2018  
Fabrice Rognon, CSD AG, depuis le 26 avril 2018  
Ulrich Trümpi, Services techniques de Saint-Gall, depuis le 26 avril 2018  
Walter Böhlen, membre du comité jusqu'au 26 avril 2018  
Markus Grünenfelder, ERZ Fernwärme, jusqu'au 26 avril 2018

Les membres du comité Walter Böhlen et Markus Grünenfelder ont quitté le comité de l'association lors de l'Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2018. Les personnes suivantes ont été élues au comité: Monsieur Patrick Dewarrat, Monsieur Bruno Hüppi, Monsieur Mathieu Moggi, Monsieur Martin Rigaud, Monsieur Fabrice Rognon et Monsieur Ulrich Trümpi.

### 2.2 Direction

La direction est assurée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 par Andreas Hurni (Ryser Ingenieure AG, Berne). Larissa Kämpf (prestations de services, Niederrohrdorf) demeure responsable des tâches liées au secrétariat / aux finances. Les mandats de la direction et du secrétariat sont des mandats à temps partiel. Fin 2018, le comité a décidé de transférer le secrétariat de l'ASCAD à Berne, afin d'améliorer l'accessibilité de l'association et de mieux soutenir le directeur dans l'accomplissement de ses tâches.

La direction est responsable de la mise en œuvre des travaux et projets mandatés par le comité. Pour ce faire, elle est parfois aidée de manière ponctuelle par des membres du comité. Les tâches suivantes figurent au cahier des charges:

- Formation continue et perfectionnement (notamment séminaire, soirée des planificateurs, formation de vente, journée des exploitants)
- Contracting (rencontres semestrielles des contracteurs)
- Technique, exploitation et répartition (notamment bureau d'information, élaboration de recommandations et de règles techniques, déclenchement de projets)

- Manifestations (participation à l'organisation du forum du chauffage à distance et de la journée d'échange d'expériences)
- Lobbying politique (participation à des procédures de consultation, accompagnement du processus législatif, contacts avec des autorités cantonales et fédérales, etc.)
- Relations publiques (exposés, publications, site Internet)
- Marketing et publicité

En 2018, d'importantes activités ont été réalisées par l'association:

- Mise en œuvre des mesures issues des ateliers stratégiques organisés en mai (notamment renforcement du comité, concept de communication et analyse des parties prenantes)
- Rencontre et collaboration avec de nombreux offices (notamment OFEN et OFEV), des associations et des organisations (notamment collaboration au sein du comité de pilotage de la nouvelle Initiative Chaleur Suisse)
- Participation aux consultations portant sur diverses ordonnances: CO<sub>2</sub>, énergie, approvisionnement en électricité, etc.
- Préparation d'un projet de postulat sur les thèmes de la stratégie thermique et des statistiques sur le chauffage à distance
- Exposés et participation à une table ronde

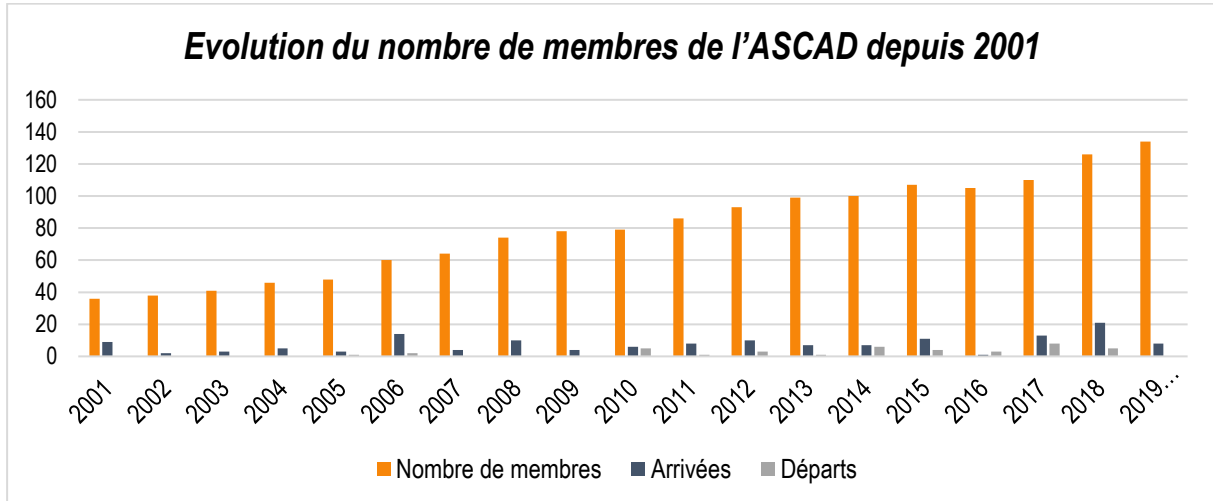
AWB Revisionen AG, Lengnau (anciennement: UTA & Schmid Revisions AG, Lengnau) joue le rôle d'organe de révision externe.

### 3. Membres

L'Association suisse du chauffage à distance comptait 126 membres au 31.12.2018. En 2018, l'association compte 16 nouveaux membres (21 adhésions moins 5 départs), soit une augmentation de 14,5%, ce qui constitue un nouveau record. Les membres étaient répartis dans les catégories suivantes.

Catégorie	2017	2018	Différence
Exploitants	47	<b>54</b>	+7
Contracteurs	11	<b>11</b>	0
Ingénieurs / planificateurs	11	<b>16</b>	+5
Fournisseurs	28	<b>28</b>	0
Organisations partenaires	9	<b>14</b>	+5
Écoles	4	<b>3</b>	-1
Total	110	<b>126</b>	+16

L'évolution du nombre de membres depuis 2001:



Durant les trois premiers mois de l'année 2018, 8 membres supplémentaires ont adhéré à l'association (l'ASCAD comptait donc 134 membres au 31.3.18).

## 4. Lobbying politique

Le lobbying politique joue un rôle important dans l'activité de l'association et pas seulement depuis l'élection du conseiller national Thierry Burkart comme nouveau président de l'ASCAD en avril 2017. Grâce aux membres du comité Bernhard Guhl (conseiller national) et Hans Killer (ancien conseiller national et ancien membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national), l'ASCAD jouit d'un accès privilégié au Parlement.

En 2018, la loi sur le CO<sub>2</sub> figurait en tête de la liste des priorités. Au début de l'année, une analyse de l'utilisation des fonds du programme Bâtiment (alimentés par la taxe sur le CO<sub>2</sub>) a été réalisée. Elle a servi de base à l'élaboration d'une intervention relative à l'utilisation d'une partie des fonds pour la construction de réseaux thermiques (chauffage à distance et froid à distance) utilisant l'énergie renouvelable et les rejets de chaleur. L'intervention de l'ASCAD, qui prévoyait CHF 80 millions supplémentaires pour le chauffage à distance, a été signée par les 7 associations partenaires suivantes:

- Biomasse Suisse
- Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur GSP
- Energie-bois Suisse
- InfraWatt
- Swisspower
- Association suisse des exploitants d'installations de traitement des déchets ASSED
- Association suisse des professionnels de la protection des eaux VSA

La demande conjointe a été remise aux membres de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-CN). Une version légèrement modifiée a ensuite été apportée à la Commission par le conseiller national Eric Nussbaumer et a obtenu une majorité, quoique faible, au sein du Conseil national. Dans la mesure où la loi sur le CO<sub>2</sub> a néanmoins été rejetée lors du vote final, cette victoire partielle n'a pas d'effet. Il est toutefois clairement apparu qu'une collaboration avec de nombreuses organisations partenaires rendait possible ce type de victoire. Il s'agit désormais de s'engager à nouveau avec un maximum de partenaires en faveur de la promotion des réseaux thermiques dans le cadre de l'examen au sein du Conseil des États.

Fin 2018, le Conseil fédéral a également soumis au Parlement la loi sur l'aménagement du territoire partiellement révisée. Dans ce contexte, l'ASCAD s'engagera en 2019 pour des prescriptions claires concernant la planification énergétique territoriale des cantons afin de garantir une utilisation optimale des énergies renouvelables.

Le 11 avril 2018, l'assemblée constitutive de l'Initiative Chaleur Suisse (ICS) lancée par l'Agence des énergies renouvelables (AEE) a eu lieu à Soleure. La vision de l'ICS prévoit un approvisionnement en chauffage 100% neutre en CO<sub>2</sub> d'ici 2050. Membre du comité de pilotage de l'ICS, l'ASCAD se mobilise depuis le début en faveur d'une transition thermique. Vous trouverez de plus amples informations sur le site Internet [www.waermeininitiative.ch/fr](http://www.waermeininitiative.ch/fr).

En 2018, l'ASCAD a de nouveau milité pour des statistiques exhaustives en matière de chauffage à distance ainsi que pour la clarification de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons en matière de chauffage à distance, et ce en contact avec l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Enfin, sur proposition de l'ASCAD et d'autres organisations, la direction de l'OFEN a intégré le thème de la stratégie thermique suisse dans son agenda. Dans ce domaine, l'ASCAD a pu également fournir des apports concrets à l'OFEN sur d'importants contenus de la stratégie thermique visée.

En 2018, l'ASCAD a notamment participé aux procédures de consultation relatives aux ordonnances sur le CO<sub>2</sub>, l'énergie et l'approvisionnement en électricité, représentant ainsi activement les intérêts de la branche du chauffage à distance.

## 5. Relations publiques

En 2018, l'ASCAD a rédigé deux newsletters qui ont été envoyées aux membres ainsi qu'aux cercles intéressés. À l'avenir, deux à trois newsletters par an informeront les membres des principales activités de l'ASCAD.

Une analyse des parties prenantes portant sur les principales associations et organisations de la branche du chauffage à distance a par ailleurs été élaborée. Elle fournit des repères importants pour l'orientation du réseau de l'association.

L'ASCAD a su se faire remarquer en 2018 grâce à des exposés et des participations à divers congrès et séminaires:

- Forum du chauffage à distance du 25.01.2018 à Bienne: exposé sur les activités de l'association en 2017 et les activités prévues en 2018
- Salon Energissima du 12.4.2018 à Bulle: exposé sur le rôle des pompes à chaleur pour le chauffage à distance
- Participation à la Conférence du comité technique européen sur le chauffage à distance TC 107 des 25 et 26.09.2018 à Vienne sur la normalisation dans le domaine du chauffage à distance
- Colloque de la chaleur organisé par l'Université de Saint-Gall du 24.10.2018 à Saint-Gall: participation à la table-ronde

Par ailleurs, deux articles rédigés fin 2017 pour les revues Energieia de l'OFEN et Aqua & Gas ont été publiés début 2018:

- Energieia 1 / 2018: Chauffage à distance dans l'UE
- Aqua & Gas 2 / 2018: Le chauffage à distance en Suisse – Quels sont les facteurs de succès déterminants?

Le Forum du chauffage à distance de l'ASCAD a été évoqué par la presse spécialisée:

- Après le forum du chauffage à distance, un résumé des différents exposés a été publié dans le magazine Spektrum Gebäude-Technik sous le titre «Innovationen für eine erfolgreiche Zukunft» (Innovations pour un avenir voué au succès).
- Le forum du chauffage à distance ainsi que d'autres thèmes liés au chauffage à distance ont également été abordés par la revue spécialisée HK-Gebäudetechnik.
- Un article sur le forum du chauffage à distance et une interview du président de l'ASCAD, Thierry Burkart, ont également été publiés dans la revue de EuroHeat&Power, l'organisation européenne du chauffage à distance.
- Des annonces parues à intervalles irréguliers dans les revues spécialisées ont permis de sensibiliser les lecteurs sur le thème du chauffage à distance et la tenue du forum.

## 6. Manifestations / formations continues et perfectionnement

### 6.1 Forum du chauffage à distance

Organisé chaque année fin janvier à Bienne, le forum du chauffage à distance est exclusivement financé par des contributions de sponsors et par les frais de participation, hors du budget ordinaire de l'association. Accueillant régulièrement 350 à 400 participants, le forum compte parmi les congrès spécialisés établis de Suisse. Pendant l'année faisant l'objet du rapport, l'association a organisé le 17<sup>e</sup> forum qui a pu se tenir une nouvelle fois avec succès le 25 janvier 2018 sous l'intitulé «L'avenir du chauffage et du froid à distance».

En 2018, l'équipe principale responsable de l'organisation du forum du chauffage à distance a également préparé le forum de 2019. Le forum 2019 aura lieu le 24 janvier 2019 sous le titre «Nécessité du chauffage à distance». Il convient à cette occasion de saluer le travail fourni par l'équipe centrale.

## 6.2 Stage de vente

Les 8 et 9 mai 2018 s'est de nouveau tenu le stage de vente à Suhr organisé sur deux jours. 6 membres ont participé à cette manifestation.

## 6.3 Soirée des planificateurs

Le 6 septembre 2018, l'ASCAD a organisé une nouvelle soirée des planificateurs à l'Hôtel du Parc à Baden, à laquelle 47 personnes ont participé. Les participants ont pu assister à deux exposés passionnants:

- Modélisation du réseau avec STANET  
Orateur: Thomas Bolt, Bolt Engineering, Zurich
- Surveillance des réseaux de conduites et localisation des défauts  
Orateur: Martin Wonaschütz, Energie Graz (A)

## 6.4 Séminaire sur le chauffage / froid à distance

Les 12 et 13 septembre 2017, le séminaire chauffage à distance / froid à distance conçu sur deux jours pour les décideurs a eu lieu pour la troisième fois à la Haute école de Lucerne sous l'égide de l'ASCAD. 18 personnes ont participé à cette formation continue organisée par les membres du comité Joachim Ködel et René Bachmann.

Les 8 et 9 novembre 2018, le même séminaire a pu être organisé pour la deuxième fois en français à Yverdon-les-Bains. Avec 27 personnes inscrites, les attentes des organisateurs ont été largement dépassées. La collaboration entre Joachim Ködel, la Haute École de Lucerne et des représentants de la Haute Ecole d'Ingénierie d'Yverdon-les-Bains (HEIG-VD), du Centre de recherches énergétiques et de Viteos a fait ses preuves. Le séminaire sera de nouveau organisé en 2019.

## 6.5 Journée d'échange d'expériences

La journée d'échange d'expériences a eu lieu les 14 et 15 novembre 2018, dans la région de Vevey-Montreux. Elle a été organisée par le Groupe E Celsius. Une partie des 38 participants s'est retrouvée la veille pour une visite et une dégustation à Lavaux Vinorama. Ils ont ensuite partagé un dîner commun à Montreux, profitant ainsi de l'occasion pour discuter, échanger des expériences et développer leur réseau.

Lors de la journée d'échange d'expériences, Ph. Menthonnex de l'EPFL de Lausanne a présenté la rénovation prévue de l'installation exploitant la chaleur des eaux lacustres sur le campus de l'EPFL, P. Dewarrat de RWB a présenté la centrale innovante de chauffage au bois BéroCAD de St-Aubin-Sauges (NE), N. Andenmatten du canton de Genève a présenté

le programme Géothermie 2020, L. Jordan du Groupe E Celsius a présenté l'installation exploitant la chaleur des eaux lacustres de La Tour-de-Peilz et P. Helfer ainsi que J.-M. Lavanchy de CSD ont présenté le projet géothermique AGEPP de Lavey-les-Bains. Les visites de l'installation exploitant la chaleur des eaux lacustres de La Tour-de-Peilz étaient également au programme.

## 6.6 Rencontre des exploitants

Le 5 février 2018, la première rencontre des exploitants a eu lieu au Forum Fribourg sur le thème « Contrôle de qualité dans la construction de réseaux de chauffage à distance », réunissant quelque 75 participants. Après les exposés d'introduction, le thème a été abordé du point de vue d'un exploitant, d'un planificateur et des normes. La partie suivante axée sur la pratique a exposé ce à quoi il faut veiller lors de la construction des tuyauteries pour obtenir une qualité optimale. À l'avenir, 1 à 2 rencontres d'exploitants annuels auront lieu afin de pouvoir prendre en compte les préoccupations de la principale catégorie de membres de l'ASCAD.

## 7. Technique, exploitation et projets

### 7.1 Guide sur le chauffage à distance

Le projet Guide sur le chauffage à distance (ouvrage compact, qui doit permettre à toutes les personnes intéressées d'initier et de mettre en œuvre des projets dans le domaine du chauffage / froid à distance) a été achevé début décembre 2018. Le Guide peut être téléchargé sur le site Internet de l'ASCAD en allemand dans un premier temps. Il sera disponible en français à partir de l'été 2019. À cette occasion, il convient de remercier le responsable de projet et les auteurs pour leur formidable engagement.

### 7.2 Projet du Livre blanc phase 3

Le projet du Livre blanc phase 3 a été provisoirement suspendu en 2018 en raison de nouvelles propositions faites par l'OFEN. Des contenus issus de l'outil SIG web doivent être publiés sur le site Internet de swisstopo [map.geo.admin.ch](http://map.geo.admin.ch) en collaboration avec l'OFEN (densités de consommation de chaleur sur une grille d'un hectare et indications relatives aux sources de chaleur). La publication aura lieu en juin 2019. Par ailleurs, l'ASCAD est en contact avec l'Université de Genève concernant les évaluations SIG sur les réseaux de chauffage à distance existants.

### 7.3 Nouvelles études

Des idées portant sur deux autres études relatives au financement de l'extension du chauffage à distance et sur la situation juridique du chauffage à distance ont été développées en 2017. Le projet d'étude de financement a été soumis après un arrêt dû à la stratégie thermique de l'OFEN. L'OFEN s'est engagé à verser un financement ou un co-

financement. Le thème de l'étude juridique est traité dans le cadre de la stratégie thermique de l'OFEN.

#### 7.4 Recommandation sur l'isolation des stations de chauffage à distance

À la demande d'un membre, un petit groupe de travail de l'ASCAD est chargé d'élaborer une recommandation simple sur l'isolation des stations de transfert de chauffage à distance. Ce thème est à peine effleuré par les recommandations existantes. L'avant-projet de la recommandation sera élaboré en 2018 / 2019 ; puis présenté aux fabricants concernés et à l'AGFW (groupe de travail sur le chauffage à distance, Allemagne) pour consultation.

#### 7.5 Groupe de travail sur la directive SSIGE F1

Un groupe de travail composé de membres, d'un représentant du comité et du directeur a contrôlé la directive SSIGE F1 destinée aux réseaux de chauffage à distance. Il est parvenu à la conclusion qu'il existait un besoin d'adaptation urgent. Un remaniement commun avec le SSIGE est visé. Lors d'une première étape, une recommandation commune sur la directive F1 a été élaborée en collaboration avec le SSIGE. Sa publication est encore attendue.

L'ASCAD accompagne l'élaboration de la directive F2 sur les réseaux d'énergie et de froid.

#### 7.6 Ensemble de règles relatives au chauffage à distance / collaboration avec AGFW

Le 9 août 2018, l'accord de coopération entre le groupe de travail allemand sur le chauffage à distance (AGFW) et l'ASCAD a pu être signé. L'objectif visé est d'instaurer une collaboration étroite dans les domaines suivants: règlements techniques pour le secteur du chauffage à distance, organisation de séances de formation communes, études ou projets communs et échange d'expériences. L'objectif est d'atteindre un approvisionnement en chauffage à distance rentable grâce à la standardisation tout en garantissant une sécurité technique suffisante.

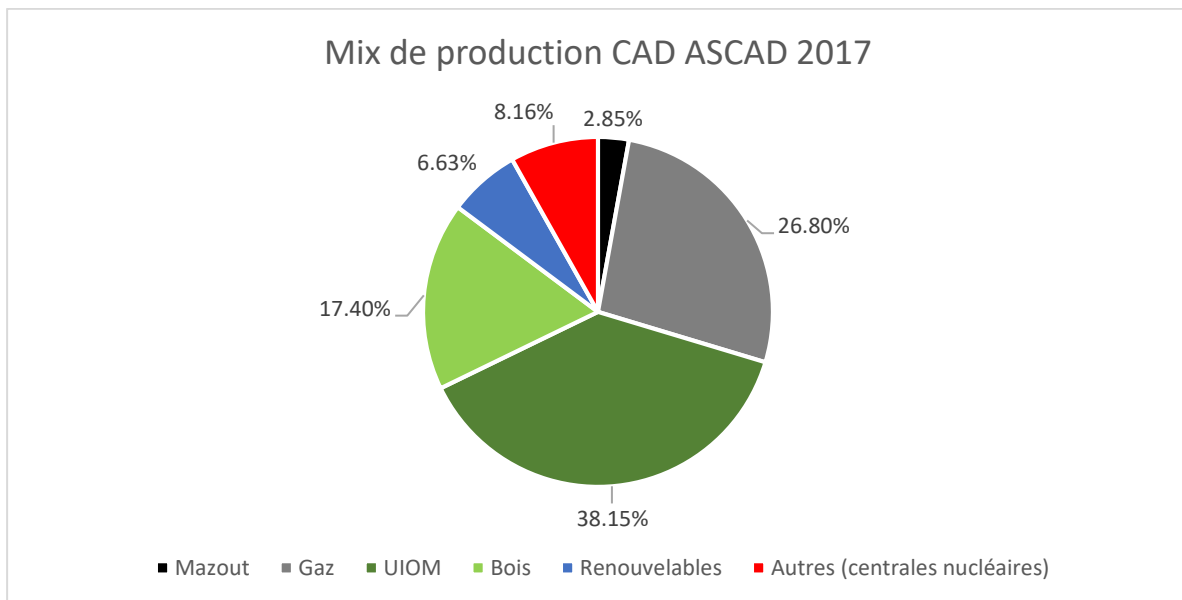
### 8. Statistiques sur le chauffage à distance

Au cours de l'année 2018, l'ASCAD était en contact avec l'OFEN ainsi qu'Énergie-bois Suisse afin d'aborder le sujet des statistiques sur le chauffage à distance. Au sein de la statistique globale de l'énergie, l'OFEN établit une statistique séparée sur le chauffage à distance, qui ne prend en compte qu'environ 80 des plus grandes centrales thermiques. La production thermique déterminée et la consommation finale de chauffage à distance ne fournissent donc pas une vue d'ensemble complète de la branche du chauffage à distance.

Sur la base des données fournies par Énergie-bois Suisse, il a été possible d'estimer que près de 1'200 GWh de chauffage à distance issu du chauffage au bois étaient livrés par des entreprises non membres de l'ASCAD.

L'ASCAD continue à œuvrer en faveur de l'établissement de données statistiques aussi complètes que possible devant servir de base à la définition et au contrôle de la réalisation de l'extension du chauffage à distance au cours des prochaines décennies.

Les membres de l'ASCAD de 2017 ont vendu environ 6'465 GWh de chaleur (année précédente 2016: 5'869 GWh) pour une puissance de raccordement de plus de 4'000 MW. Les rejets thermiques issus des usines d'incinération des ordures ménagères constituent la principale énergie primaire pour le chauffage à distance en Suisse (env. 38% ou 2'466 GWh), suivi par le gaz naturel (env. 27% ou 1'733 GWh), le bois (env. 17% ou 1'125 GWh), les rejets thermiques issus des centrales nucléaires (env. 8% ou 528 GWh), la chaleur renouvelable (env. 7% ou 428 GWh) et le mazout (env. 2.9% ou 184 GWh).



En tenant compte de la chaleur à distance émise par des chauffages au bois d'entreprises non membres de l'ASCAD, la chaleur mise à disposition par le chauffage à distance est d'au moins 7'670 GWh, ce qui correspond à environ 8% des besoins en chaleur suisses. L'objectif doit être au moins de doubler la production de chauffage à distance d'ici 2050 et d'atteindre, à long terme, une part de chauffage à distance dans les besoins en chaleur de 30 à 50%.

Près de 30% (ou en tenant compte des chauffages au bois d'entreprises non membres un peu plus de 25%) de l'énergie primaire utilisée provient comme par le passé de la combustion de combustibles fossiles. L'objectif doit être de diminuer de manière continue cette part au cours des prochaines années tout en augmentant la part des énergies renouvelables et des rejets thermiques.

## 9. Finances

### 9.1. Bilan

L'actif de **CHF 767'460.01** correspond au passif de **CHF 758'410.95**. Le capital propre de l'association avant l'utilisation du résultat se monte à **CHF 193'181.59**. Les capitaux de tiers à court terme (créanciers, prépaiements forum ASCAD 2017, TVA, passifs transitoires) s'élèvent à **CHF 270'460.39**. Les capitaux de tiers à long terme de **CHF 294'768.97** se composent du fonds de compensation Forum de **CHF 200'199.02**, du fonds de compensation pour la base de données webSIG de **CHF 54'569.95** et du fonds du guide sur le chauffage à distance de **CHF 40'000.00**. Le résultat s'élève à **CHF 9 049.06**.

### 9.2. Compte de résultat

Le compte de résultat a été clôturé avec un revenu brut de **CHF 320'261.92** (y inclus revenu du forum). Les dépenses des comptes de l'association s'élèvent à **CHF 311'212.86**. Il en résulte un bénéfice d'exploitation de **CHF 9 049.06**. Nous avons budgété un solde négatif de **CHF 8'350.00** pour les comptes de l'association. Grâce à des recettes supplémentaires issues du forum du chauffage à distance, des recettes provenant d'autres activités (notamment des séminaires sur le chauffage / froid à distance), l'augmentation des cotisations pour la catégorie Exploitant et des nouvelles adhésions, nous avons pu atteindre un résultat supérieur de **CHF 17'400** par rapport au montant budgétisé et ce, malgré une augmentation des activités de la direction.

En ce qui concerne les recettes, les cotisations des membres (CHF 243'562.28) étaient supérieures d'environ CHF 16'600 au montant budgétisé (CHF 227'000.00) grâce à une augmentation record du nombre de membres.

### 9.3 Forum du chauffage à distance

Géré sous forme de centre de profit de l'association, le forum du chauffage à distance a enregistré des recettes de sponsoring sportif et de frais de participation de **CHF 214'231.76** et des dépenses de **CHF 173'543.12**. L'excédent réalisé s'élève à **CHF 40'688.64**. Il a été crédité sur les comptes de l'association moins une provision de **CHF 6'000.00** destinée à l'organisation du forum anniversaire de 2021 (CHF 34'688.64). Le solde du fonds de compensation Symposium était de **CHF 200'199.02** au 31.12.2018.

## 10. Perspectives 2019

Avec les débats portant sur la révision totale de la loi sur le CO<sub>2</sub> au Conseil des États et la loi sur l'aménagement du territoire partiellement révisé, deux projets de loi importants pour la branche du chauffage à distance nous attendent en 2019. L'ASCAD s'attachera à défendre les intérêts du chauffage à distance, en collaboration avec de nombreuses organisations partenaires.

L'ASCAD souhaite également lancer de nouvelles offres de formation continue et de perfectionnement en 2019. Parmi celles-ci figurent une formation de vente et une soirée des planificateurs en français ainsi qu'une manifestation organisée en commun avec Energie-bois Suisse dans le Tessin.

Avec le soutien de l'OFEN, l'étude sur le financement et la situation juridique du chauffage à distance doit être lancée, après une pause due au lancement des travaux sur la stratégie thermique suisse par l'OFEN. La traduction du guide en français, l'élaboration d'un profil d'exigence en matière de sécurité au travail dans la distribution du chauffage à distance ainsi que la publication commune de règles techniques avec AGFW sont par ailleurs prévues.

De manière générale, la collaboration avec différentes organisations partenaires et divers offices doit continuer à être renforcée.

## 11. Remerciements

Différents membres de notre association jouent un rôle important et essentiellement bénévole pour les activités et les projets de l'ASCAD. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur collaboration loyale et coopérative.

Pour finir, nous remercions tous nos membres pour la confiance qu'ils nous accordent. Nous sommes heureux de défendre leurs intérêts et d'œuvrer en faveur du chauffage à distance dans notre pays.

### Association suisse de chauffage à distance

Le président



Le directeur

